

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TEBESSA

DAIRA DE : NEGRINE

COMMUNE DE : NEGRINE

Avis D' Attribution Provisoire

**OPERATION : ALEMENTATION SCOLAIRE (ALIMENTATION DES CANTINES SCOLAIRES A UNE
COMMUNE DE NEGRINE EN PRODDIUT QLIMENTAIRE)
2026POUR L'ANNER**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247. Du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics Et des délégations de service public.

et suite à la réunion de la commission d'ouverture des enveloppes et d'évaluation des offres en date de:

01/02/2026 (pv N° 05/2026)

Le Président par intérim de l'Assemblée Populaire Communale de NEGRINE annonce les résultats de L'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2025, paru aux quotidiens nationaux

An-Nasr le 13/01/2026 ET HORIZONS le 19/01/2026

Désignation d'opération	E.T.P	NOTE D'Evaluation technique	Montant définitif de l'offre TTC (Apré Correction)	Délai d'exécution	Observation
OPERATION : ALEMENTATION SCOLAIRE (ALIMENTATION DES CANTINES SCOLAIRES A UNE COMMUNE DE NEGRINE EN PRODDIUT QLIMENTAIRE) 2026POUR L'ANNER	COMMERCE DE GROS DE PRODDIUTS LIES A L'ALIMENTATION HUMAINE GATTALE GHALIA FERKENE	<u>40/60</u>	MIN 20.034.205.64 DA MAX 30.051.308.46 DA	150 JOURS	Offre unique

NF APC : 098412095102044

NF E.T.E : 1733900100220179

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillée de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis sur la presse ou BOMOP.

Le président de l'assemblée Populaire communale